

# LA FEUILLE D'ORME

Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°21 automne 2013

## L'éditorial du maire

L'été cette année fut des plus agréables: soleil à foison et température élevée, sans la sécheresse habituelle en cette saison, aucune querelle de voisinage ni même abandon d'animal sur la commune...

Espérons un bonheur identique l'année prochaine.

Notons cependant un petit bémol concernant notre assainissement collectif. Malgré mon dernier éditorial, des lingettes ont à nouveau bloqué fin juin les pompes de la station de relevage de la rue des Ormes. Heureusement elles n'ont engendré que des dégâts minimes car ces 2 pompes ont été très récemment changées, et cela pour un coût de 2584 Euros l'unité, à la charge de la collectivité.

Il me faut donc rappeler encore une fois que le fait de jeter des lingettes dans les cuvettes de WC est strictement interdit malgré les inscriptions notées sur leur emballage par les fabricants, laissant croire que celles-ci sont inoffensives pour les systèmes d'assainissement.

Si vous regardez les petites lignes de précautions d'emploi à l'arrière des paquets, vous pourrez lire ceci : "Ne pas jeter dans les toilettes avec broyeur". Hors, même si vos toilettes ne disposent pas de broyeur, il en existe bien un, installé plus loin sur le réseau, au niveau des pompes de relevage !



qu'une lingette à la fois. Et vous pouvez lire sur l'emballage : Ne pas jeter dans les toilettes avec broyeur, ni dans les toilettes à eau froide.



Au sujet de la garderie périscolaire, les travaux sont enfin rentrés dans leur dernière phase : finition des extérieurs comme des intérieurs. L'ouverture des locaux, prévue pour la fin des vacances de la Toussaint est donc en bonne voie, garantissant pour nos chers bambins un environnement confortable et sécurisé.

L'extension du lotissement de La Maligny sort de terre. A ce jour, 4 maisons sont en construction et 4 parcelles sont en cours d'acquisition. Sur les 11 parcelles mises en vente, seules 3 sont encore disponibles au prix de 38 Euros/m2 hors TVA (lot 1: 809 m2 - lot 4: 689 m2 - lot 6: 657 m2).

Toutes les personnes intéressées peuvent me contacter.

23 mars et 30 mars 2014, dates officielles des prochaines élections municipales communiquées par le Ministère de l'Intérieur. Ce qui implique, suivant l'article L52-1 alinéa 2 du code électoral, qu'à compter du premier jour du sixième mois précédent le mois duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin.

En conséquence, pour être en conformité avec le code électoral, à partir du 23 septembre certains événements communaux seront reportés après les élections municipales de mars 2014.

**Petit rappel pour les étourdis:** Vous pouvez déposer vos déchets verts sur le dépôt communal du Péridet le samedi de 14H à 18H. En dehors, demandez la clé à l'employé communal ou à moi-même.

Bonne rentrée à tous

Didier GUILLAUME

## Le point sur l'Etat Civil cet été

- Quatre mariages ont été célébrés  
Entre Melle Sylvia LUCAS et M. Maxime ROUX le 20 juillet  
Entre Melle Betty ESNAULT et M. Yoan BEUTIER le 24 août  
Entre Melle Caroline PERIGOIS et M. Christophe ALLAIN le 31 août  
Entre Melle Marina PINARD et M. Frédéric DRUGEON le 21 septembre
- Un ulmois nous a quittés  
Monsieur Jean-Bernard TIVAUX, décédé le 27 août à l'âge de 64 ans.

## Dates à retenir

- Soirée « Fouées » du Comité des Fêtes le samedi 16 novembre, à la salle de la Maligny.  
Réservations auprès de M. Jean-Pierre PORTIER au 02 41 67 06 23.
- Réveillon du Comité des Fêtes le lundi 31 décembre à la salle de la Maligny.  
Réservations auprès de M. Jean-Pierre PORTIER au 02 41 67 06 23.

## Les réalisations effectuées cet été

- ❖ Remplacement du carrelage pour le salon/salle à manger de la location communale du Presbytère.
- ❖ Peinture d'une chambre et des menuiseries bois extérieures de la location communale du Presbytère.



## Informations diverses

### ➤ Lutte contre les rongeurs commensaux (rats et souris)

Une campagne de dératisation aura lieu sur le territoire de la commune au mois de novembre.

Tous les ulmois qui ne l'ont pas encore fait, sont invités à adhérer au GDON (**G**roupement de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles) communal pour participer à cette lutte collective en retirant le raticide auprès de Jean-Luc BAZANTE (agent technique communal).

Il leur sera demandé la somme symbolique d'1€ (raticide gratuit) pour leur adhésion.

### ➤ **PIZZA LABAMA** Pizzas à emporter – Frites – Gourmandises – Boissons

Tous les jeudis de 18H00 à 23H00 sur la place de la mairie des Ulmes  
N'hésitez pas à passer commande au 06.11.18.47.97 ou 07.81.88.43.76

### ➤ Une section voltige équestre vient de s'ouvrir dans notre commune.

La voltige est une discipline qui allie l'acrobatie, la danse et le cheval, elle se pratique en équipe et en individuel.

Complicité avec le cheval, esprit d'équipe, équilibre, grâce, souplesse et acrobatie définissent parfaitement cette discipline.

Les écuries du cercle d'or accueillent vos enfants à partir de 6 ans, du débutant au haut niveau.

Les cours ont lieu le **mercredi et le samedi de 15h à 17h**, encadrés par Maud BOUSIGNAC-DUMONT, ancienne voltigeuse et longeuse, 2 fois médaillée de bronze aux championnats d'Europe, 6 fois championne de France.

Pour tout renseignement, contactez les écuries au 06 08 70 88 39 ou par Mail :

[ecuriesducercledor@hotmail.fr](mailto:ecuriesducercledor@hotmail.fr)



## Au sujet des associations communales

### ✓ FAMILLES RURALES

#### Réélection du bureau du 03 juin 2013

Présidente: Isabelle GUIBERTEAU (Les Ulmes)  
Vice-présidente: Marie-Claude PILLIER (Les Ulmes)  
Trésorière: Lucie CUREAUDEAU (Les Ulmes)  
Trésorière adjointe: Christine GLANDAIS (Les Ulmes)  
Secrétaire: Ingrid ROLAND (Meigné)  
Secrétaire adjointe: Isabelle LALLEMAND (Les Ulmes)

#### Activités 2012-2013

*Gym tonique* tous les jeudis de 19H30 à 20H30 à la salle des fêtes du Mousseau

Animateur du cours de gym: Yves MARSILLE

Responsable: Christine GLANDAIS ☎: 02 41 67 84 04

*Art floral* le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois à 20H15 à la salle des fêtes du Mousseau

Animatrice: Florence VINCONNEAU

Responsable: Catherine MONTAUDON ☎: 02 41 50 48 85 **Cours complet pour 2013**

*Scrapbooking* le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de à 20H15 à la salle des fêtes du Mousseau

Animatrice: Myriam LHUMEAU

Responsable: Lucie CUREAUDEAU ☎: 02 41 67 75 40

#### Repas dansant le samedi 30 novembre à 19H30 à la salle des fêtes du Mousseau

La soirée sera animée par "AGNES & JEAN" au profit de l'association

#### "Marie" Rêves & Espoir

qui a pour objectif de réaliser les rêves d'enfants gravement malades soignés dans les C.H.U. des Pays de la Loire quels que soient leur âge et leur maladie.

Renseignements et inscriptions auprès de: Isabelle GUIBERTEAU ☎: 02 41 67 05 76



#### L'association propose une formation « PSC1 » "Prévention et Secours Civiques de niveau 1"

Au cours du 1<sup>er</sup> Trimestre 2014 (Durée de la formation: 7 heures réparties sur 3 cours)

Renseignements et inscriptions auprès de :

Jeanine PASQUIER ☎: 02 41 67 06 46

Hélène MASSE ☎: 02 41 52 29 08

## La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
<b>Lundi</b>	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (1 <sup>er</sup> adjoint) de 16H à 18H
<b>Mardi</b>	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
<b>Mercredi</b>	14H - 16H	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
<b>Jeudi</b>	FERME	
<b>Vendredi</b>	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (2 <sup>ème</sup> adjoint) de 9H30 à 12H30
<b>Samedi</b>	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Courriel: mairie.lesulmes49@wanadoo.fr - Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

## Le Xénope lisse en Maine-et-Loire...

### Appel à données !

*Vous avez déjà observé cette espèce, ou vous cherchez des lieux à prospecter ? N'hésitez pas à participer et à nous faire remonter vos observations !*



Xénope lisse © N. Cotrel

Le Xénope lisse *Xenopus laevis* est un amphibien introduit, originaire d'Afrique du Sud. Cet animal exotique a été ajouté à notre faune locale dans les années 80 sur la partie deux-sévrienne du Thouet et de ses affluents, en « s'échappant » de laboratoires où il servait de matériel biologique à des fins médicales. De façon assez inattendue, il a fait souche sur le cours du Thouet dans les années 90, et colonise désormais le Nord des Deux-Sèvres et le Sud-Est du Maine-et-Loire, seules localisations françaises. **Ainsi, les pièces d'eau stagnantes (mares, étangs...) situées à plus ou moins grande proximité du Thouet et du Layon sont d'ores et déjà habitées par cette espèce qui s'y reproduit et étend sa répartition année après année.**

Or, plusieurs témoignages et études, menées en particulier par Deux-Sèvres Nature Environnement, indiquent un **impact particulièrement dommageable du Xénope sur les autres espèces d'amphibiens** (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres) qui n'avaient vraiment pas besoin de ça pour être en difficulté. Sa progression rapide, estimée à environ 1 km/an en zone bocagère, lui a permis une colonisation très importante. Jusqu'à plus de 1 000 individus peuvent ainsi être capturés sur une seule mare.

Fort de ce constat, les structures locales (associations, universités, zoos, collectivités et institutions, éleveurs...), rassemblées au sein d'un collectif, le **COAA (Collectif de Conservation des Amphibiens d'Anjou)**, tentent de **mettre sur pied une campagne efficace pour stopper l'espèce** et empêcher son extension au reste du territoire et des départements voisins. Des résultats encourageants ont été obtenus en ce sens en Deux-Sèvres.

Mais avant toute action angevine, il faut impérativement connaître sa **répartition précise**. La répartition départementale du Xénope lisse est mal connue (seulement 16 données sur 6 communes : voir carte par mailles sur Faune-Anjou), et la vitesse du front de colonisation inconnue. **Nous avons donc besoin de toutes vos informations, saisies le plus précisément possible sur Faune Anjou ou envoyées directement à la LPO Anjou.**

#### **Quelques précautions :**

*Attention, la détermination peut être délicate pour un non initié : ne détruisez pas vous-même les Xénopes. Pratiquez le plus souvent possible des descriptions précises : **photos**, dessins ou descriptions écrites précises.*



Comparaison entre Xénope lisse (espèce introduite) et Grenouille verte (espèce locale) © O. Grosselet